

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2005

Séance du 27 juin 2005

CG 05/3^{ème}/III-01

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE
DE COLLÈGES ET D'ÉDUCATION**

—
Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire le point sur nos politiques départementales en matière de collèges et d'éducation.

**I – POLITIQUE DÉPARTEMENTALE
EN MATIÈRE DE COLLÈGES**

A – FONCTIONNEMENT

1 - Autres frais divers

(Article 6188 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2005..... Néant

Monsieur le Principal du collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre nous a demandé de procéder à l'enlèvement des bâtiments de type Algéco implantés dans son établissement. De plus, et afin de permettre le démarrage des travaux de la phase 2005 de notre Programme Prévisionnel d'Investissement que je vous détaillerai dans un moment, il convient de déplacer les sanitaires démontables.

Je vous propose à cet effet de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement de **1 500 €**

B – INVESTISSEMENT

1 – Frais d'études des collèges

(Article 20316 – sous-fonction 221)

L'Assemblée Départementale, lors du vote de la Décision Modificative n° 1 de 2003 a décidé, **à l'unanimité**, la construction de deux nouveaux collèges, l'un à Montauban, l'autre à Montech.

➤ **Collège de Montech**

Monsieur le Maire de la commune de Montech a confirmé la participation financière de la Communauté de communes Garonne et Canal pour laquelle la convention en découlant a été signée le 11 février 2004.

Ce futur collège sera implanté sur un terrain de 40 000 m² situé à Montech et cédé, comme prévu, gratuitement par la Communauté de communes Garonne et Canal.

L'Assemblée Départementale, lors de sa session du 28 juin 2004, a approuvé le programme de construction déclinant les objectifs qualitatifs liés notamment à la démarche « Haute Qualité Environnementale » et a décidé le lancement des études préalables.

Enfin, la Commission Permanente du 24 janvier 2005 a retenu, sur proposition du jury constitué à cet effet, Monsieur Bourdoncle en qualité de maître d'oeuvre.

Cette équipe intervient actuellement sur la phase avant-projet sommaire qui est en cours de finalisation.

Je vous informe qu'à ce jour nous avons payé 190 000 € au titre des frais d'études divers : mission assistance et audit Haute Qualité Environnementale, étude géotechnique, primes aux maîtres d'œuvres non retenus, participation architectes aux diverses commissions marchés et jurys, honoraires du maître d'œuvre, ...

De plus, il conviendra prochainement et conformément à la réglementation en vigueur de lancer la consultation concernant la désignation du mandataire chargé du suivi de cette opération.

Je vous rappelle qu'au titre du Budget Primitif 2005, nous avons voté une autorisation de programme de 7 760 000 € à l'article 2382 – sous-fonction 221.

Ainsi que vous pouvez le constater, cette opération est aujourd'hui bien engagée et j'ai estimé qu'au titre de l'année 2005 un crédit d'études de **650 000 €** serait nécessaire. Il se décompose de la façon suivante :

⇒ **Maîtrise d'œuvre** : esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, dossier de consultation des entreprises,

⇒ **Autres prestataires** : contrôle technique, Sécurité Protection de la Santé (SPS), assistance à maîtrise d'ouvrage Haute Qualité Environnementale, simulation thermique dynamique, certification programme, audit études.

Afin d'honorer ces diverses dépenses, je vous propose de procéder à un virement de crédit de **650 000 €** de l'article 2382 – sous-fonction 221 (construction, extension et restructuration de collèges) à l'article 20316 – sous-fonction 221 (frais d'études), ce qui portera le montant de l'enveloppe travaux de 7 760 000 € à 7 110 000 €.

➤ Collège de Montauban

Je vous rappelle que nous avons décidé, lors de notre session du 14 décembre 2004 :

- d'arrêter le principe de construction d'un 4ème collège à Montauban avec des études sur 2005 et un début de travaux sur 2006 pour une mise en service à la rentrée 2007,
- de rester à sa localisation sur le terrain Pégot,
- de prendre acte de la position de la Ville de ne pas participer au financement du collège et de notre décision d'affecter des subventions susceptibles de lui être allouées sur divers projets au financement de sa participation de 1,5 M €.

A l'occasion du Budget Primitif de 2005, nous avons adopté une autorisation de programme de 150 000 € au titre des études préalables à la construction de ce 4ème collège montalbanais.

2 – Frais d'insertion

(Article 2033 – sous-fonction 221)

Modification de l'autorisation de programme 2005

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 10 000 €
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2005 10 000 €

Dans le cadre des études liées à la construction des deux nouveaux collèges et au programme de travaux que nous avons voté pour l'entretien et les grosses réparations de ces mêmes collèges, les insertions dans des journaux d'annonces légales peuvent, à ce jour, être estimées à 15 000 €.

C'est la raison pour laquelle je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2005 de **15 000 €** et de ratifier l'inscription des crédits de paiement correspondants.

3 – Matériel et outillage technique (Article 2157 – sous-fonction 221)

a) Modification de l'autorisation de programme 2004

- Rappel du montant de l'autorisation de programme98 219 €
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2004.....98 219 €

Je vous rappelle que nous avons adopté, lors du vote de la Décision Modificative n° 1 de 2004, une autorisation de programme de 98 219 € afin, d'une part, de remplacer des équipements de cuisine au collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre et, d'autre part, de pouvoir répondre à des demandes de matériel et outillage technique provenant des collèges publics.

Ayant été saisi d'une demande complémentaire d'équipements de cuisine pour le collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de 2004 de **5 600 €** et de ratifier l'inscription des crédits de paiement correspondants.

b) Modification de l'autorisation de programme 2005

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 10 000 €
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2005 10 000 €

Madame le Principal du collège Pierre Darasse à Caussade nous a fait savoir que le four du service restauration était en panne. Après visite d'un technicien cuisiniste, il s'est avéré que cet équipement, trop vétuste, ne pouvait être réparé et qu'il convenait donc de le remplacer.

C'est la raison pour laquelle je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2005 de **9 000 €** et de ratifier l'inscription des crédits de paiement correspondants.

4 – Dépenses d'investissement pour les collèges publics (Articles 231312 et 2317312 – sous-fonction 221)

- Rappel du montant de l'autorisation de programme globale444 450 €
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2005.....486 450 €
(dont 42 000 € au titre de l'autorisation de programme 2004)

Je tiens, à ce moment de mon intervention, à dresser un bilan du programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations et du programme de travaux à thèmes :

**Programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations :
37 900 €**

- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Réfection des revêtements de sols à la vie scolaire (2 000 €)..... **réalisé**

- Collège Jean Jaurès à Montauban
Rénovation de l'infirmierie (3 000 €)..... **en cours**

- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Création d'un bureau pour le Conseiller Principal
d'Education (9 500 €) **réalisé**
Agrandissement du bureau du Principal-adjoint (5 200 €)..... **réalisé**

- Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
Création de locaux d'entretien aux étages (9 000 €) **réalisé**
Aménagement de la salle d'études – faux-plafonds
électricité (3 700 €) **réalisé**
Revêtement de sol de la salle de technologie (5 500 €)..... **été 2005**

Programme annuel de travaux à thèmes : 406 550 €

I – Sécurité – Hygiène : 145 850 €

- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Travaux demandés par la Commission de Sécurité :
création d'une deuxième issue salle d'études, asservissement
des portes, recouplement des couloirs (18 000 €)..... **réalisé**

- Collège Jean Lacaze à Grisolles
Déplacement du détendeur de la chaufferie (2 300 €)..... **réalisé**

- Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
Réfection et mise aux normes de l'alarme incendie (20 000 €)..... **en cours**

- Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise
Travaux d'électricité (3 000 €)..... **en cours**

- Collège Pays de Serres à Lauzerte
Travaux de mise aux normes électriques (8 500 €)..... **été 2005**

- Segpa du Collège Ingres à Montauban
Mise en place de ventilations et de rideaux de protection
à l'atelier métallerie (2 800 €)..... **réalisé**

- Collège Ingres à Montauban
Travaux suite à la Commission de sécurité : recoupage des combles, isolation coupe-feu (25 000 €) **en cours**
- Collège Jean Jaurès à Montauban
Remplacement de volets roulants (8 000 €) **en cours**
Remplacement porte d'entrée du bâtiment administration (3 000 €) **en cours**
- Collège Olympe de Gouges à Montauban
Travaux suite à la Commission de sécurité : alarme Centre de Documentation et d'Information, remplacement vitrages, recoupage des couloirs (14 000 €)..... **réalisé**
- Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
Travaux suite à la Commission de sécurité : désenfumage, recoupage des couloirs (24 250 €)..... **en cours**
- Collège Jean Rostand à Valence d'Agen
Travaux suite à la Commission de sécurité : cantonnement cuisine-self, portes coupe-feu, self hall d'entrée (17 000 €)..... **réalisé**

II – Demi-pension – Internat : 12 000 €

- Collège Pierre Darasse à Caussade
Remplacement et alimentation du ballon d'eau chaude (12 000 €) **réalisé**

III – Chaufferies : 46 000 €

- Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
Remplacement des canalisations chauffage – 2ème tranche (40 000 €) **Septembre 2005**
- Cité scolaire François Mitterrand à Moissac
Remplacement de radiateurs – 2ème tranche (6 000 €) **été 2005**

IV – Maintenance du clos et du couvert : 87 700 €

- Collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne
Travaux d'étanchéité sur bâtiment externat (10 000 €) **été 2005**
- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Réfection étanchéité terrasse préau (2 200 €) **en cours**
Réfection des menuiseries du couloir Centre de Documentation et d'Information – 1ère tranche (6 500 €) **réalisé**

- Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
Etanchéité des terrasses Centre de Documentation et
d'Information et administration (20 000 €)..... **été 2005**
- Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise
Remplacement des volets roulants (15 000 €)..... **été 2005**
Mise en place de clôtures (16 000 €)..... **en cours**
- Collège Pays de Serres à Lauzerte
Réfection terrasses du bâtiment internat (8 000 €)..... **en cours**
- Collège Ingres à Montauban
Réfection toitures cuisine et réfectoire (10 000 €) **réalisé**

V – Entretien des logements de fonction : 65 000 €

- Collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne
Extension du logement du gestionnaire (6 500 €)..... **réalisé**
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin
Mise aux normes de l'installation électrique des logements
du gestionnaire et du concierge (13 000 €) **en cours**
Remplacement des menuiseries extérieures du logement du
Principal-adjoint (7 000 €)..... **en cours**
- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Aménagement terrasse du logement de la gestionnaire (3 000 €) **réalisé**
- Collège Pays de Serres à Lauzerte
Réfection du logement du Principal – 1ère tranche (6 000 €)..... **réalisé**
- Collège Olympe de Gouges à Montauban
Réfection du logement du Principal-adjoint (5 000 €) **été 2005**
Remplacement des menuiseries extérieures (6 000 €) **en cours**

Provision pour travaux imprévus 18 500,00 €
Engagé au 20 mai 2005 sur enveloppe provision 13 767,65 €

VI – Interventions urgentes : 50 000 €

Engagé au 20 mai 2005 13 739,29 €

Je vous propose maintenant d'examiner une modification du programme de travaux à thèmes 2005 relative à l'entretien des logements de fonction.

Lors du vote du Budget Primitif 2005, une autorisation de programme de 60 000 € a été adoptée pour l'entretien des logements de fonction des collèges reçus à disposition.

Or, Monsieur le Principal du collège Pierre Flamens à Castelsarrasin, nommé à la rentrée de septembre 2004, n'a pu prendre possession du logement en raison de son état de vétusté.

Je vous rappelle que ce logement est, en effet, vacant depuis 20 ans et qu'il nécessite par conséquent d'importants travaux de réfection et de mise aux normes.

Monsieur le Principal, actuellement logé à Moissac, sollicite la prise en charge de son loyer.

Cependant, il me semble préférable tant sur le plan réglementaire que financier, de procéder aux travaux qui s'imposent.

Je vous propose donc une augmentation de l'autorisation de programme 2005 de **55 500 €** et la ventilation suivante des crédits de paiement à l'article 2317312 – sous-fonction 221, opération : entretien des logements de fonction :

- 2005 : 25 500 €
- 2006 : 30 000 €.

5 – Construction, extension et restructuration des collèges *(Article 2382 – sous-fonction 221)*

Programme Prévisionnel d'Investissement 2003-2012

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 20053 074 000 €
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2005.....2 140 100 €

Je souhaite maintenant faire un point succinct sur l'état d'avancement de notre Programme Prévisionnel d'Investissement, à savoir :

➤ **Collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des tranches 2003-2004, 2004-2005 et 2005-20062 646 000 €

Les travaux de construction du bâtiment neuf comprenant : administration, une salle d'études, un centre de documentation et d'information (C.D.I.) avec salle multimédia, un préau avec foyer et sanitaires ont démarré au mois d'avril 2005 pour une durée d'une année.

Le cabinet d'architectes Sauvagé-Harter a rendu début juin l'avant-projet sommaire correspondant à la phase 2005-2006 qui concernera la première tranche de restructuration des bâtiments existants et plus particulièrement, la réorganisation de l'espace cuisine, la construction d'un préau, la création de blocs sanitaires et la mise aux normes du 3ème étage du bâtiment externat.

Ces travaux démarreront en avril 2006 à l'issue des travaux de construction en cours.

➤ **Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin**

- Rappel de l'autorisation de programme 2004 100 000 €

Les travaux de construction du bloc sanitaires filles et de restructuration du bloc garçons existants sont achevés et ont été réceptionnés le 20 mai 2005.

➤ **Collège Jean de Prades à Castelsarrasin**

- Rappel de l'autorisation de programme 2004 110 000 €

Les travaux de restructuration de la chaufferie viennent de démarrer et seront livrés avant la prochaine saison de chauffe.

Toutefois, et en application des normes de sécurité en vigueur (portes coupe-feu, ventilations...), des travaux supplémentaires ont dû être retenus.

Je vous propose, en conséquence, une augmentation de l'autorisation de programme 2004 de **13 000 €** avec inscription des crédits de paiement en 2006.

➤ **Collège Pierre Darasse à Causade**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 1 465 000 €

Les travaux votés au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005, à savoir :

- mise aux normes de l'internat garçons,
- réfection des étanchéités des bâtiments situés rue de la Bénèche et rue Jean Moulin, des bâtiments externat, internat, SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), ateliers, ALTI (atelier laboratoire de technologie industrielle),
- réfection des canalisations de chauffage et eau,

ont démarré début juin. L'internat garçons sera livré pour les vacances de Toussaint et les autres travaux s'achèveront fin 2005-début 2006.

Toutefois, je tiens à signaler que Monsieur Gonzalez, architecte, nous conseille de prendre en compte deux variantes et ce, afin que les travaux réalisés soient complets et donnent satisfaction, à savoir :

- remplacement des tuyaux d'eau chaude de l'internat car les tuyaux actuels sont en acier galvanisé et soumis à des corrosions accélérées,
- modification technique de réalisation des réseaux enterrés eau chaude en tranchée remblayée qui permettra de faire passer le réseau en eau froide dans la même tranchée.

Je vous propose donc une augmentation de l'autorisation de programme 2004 de **24 000 €** avec inscription des crédits de paiement en 2006.

S'agissant des tranches suivantes, Monsieur Gonzalez a réalisé l'état des lieux et une concertation sera prochainement programmée avec l'équipe de direction du collège afin d'établir un schéma directeur d'aménagement prenant en compte notamment les effectifs et les contraintes pédagogiques. Les travaux en découlant feront l'objet d'une réalisation par tranches.

➤ Collège Jean Lacaze à Grisolles

- Rappel de l'autorisation de programme 2005340 000 €

Le cabinet d'architectes Pégot-Ogier a été désigné en qualité de maître d'oeuvre par la Commission Permanente du 30 mai 2005 pour les travaux de restructuration du bâtiment C.D.I. (centre de documentation et d'information) – 1ère phase 2005-2006 – comprenant la réfection des terrasses et la mise aux normes thermiques, électriques, sécurité, pédagogiques et phoniques.

Toutefois, je tiens à signaler que, dans le cadre de la concertation menée par nos services avec l'équipe de direction du collège, cette dernière a attiré notre attention sur le mauvais positionnement des locaux actuels de la vie scolaire pour une surveillance efficace des élèves et l'absence de salle de réunion.

De plus, il est à noter que l'équipe de direction a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas la restructuration du bâtiment ALTI (atelier laboratoire de technologie industrielle) programmée en 2007 dont le montant est estimé à 140 000 €, à l'exception toutefois de l'étanchéité de ce bâtiment qu'il conviendra néanmoins de réaliser.

Aussi, et afin de permettre un meilleur fonctionnement de ce collège, je vous propose d'accepter une modification de notre programme initial et de prévoir la construction d'un préau et d'un bloc sanitaires ce qui permettrait de réimplanter en leur lieu et place les nouveaux locaux de la vie scolaire ainsi que la salle de réunion.

Je vous proposerai, lors d'une prochaine session et au vu de l'avant-projet sommaire à venir, un ajustement de l'autorisation de programme 2005.

➤ **Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre**

- Rappel des autorisations de programme votés au titre des phases 2003-2004 et 2005-2006 627 947 €

Les travaux de restructuration de la cuisine ont été livrés au mois de mai 2005 et les travaux d'agrandissement de la salle à manger sont en cours. La réception définitive de l'opération est prévue pour fin juillet 2005.

S'agissant de la phase 2005-2006 que nous avons décidé, lors du Budget Primitif 2005, d'avancer d'une année et relative à la construction d'un préau avec bloc sanitaires, je vous informe que le cabinet N'omad.6 a été désigné en qualité de maître d'oeuvre.

L'avant-projet sommaire relatif à cette opération a été présenté aux utilisateurs le 11 mai dernier et l'appel d'offres sera prochainement lancé. Les travaux démarreront en décembre 2005 pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

➤ **Collège du Pays de Serres à Lauzerte**

- Rappel de l'autorisation de programme 2005 300 000 €

Monsieur Rouillard, architecte, a été désigné en qualité de maître d'oeuvre par la Commission Permanente du 30 mai dernier pour la restructuration du bâtiment externat (1ère phase 2005-2006) comprenant la réfection des terrasses et des façades, la mise aux normes thermiques, électriques, sécurité, pédagogiques et phoniques du 3ème étage.

➤ **Collège Olympe de Gouges à Montauban**

- Rappel des autorisations de programme votées au titres des phases 2003-2004 et 2005-2006903 000 €

La phase 2003-2004 porte sur la restructuration du bâtiment demi-pension avec mise en place de surtoitures bac-acier et mise aux normes hygiène, thermiques, électriques, sécurité et phoniques.

Nous avons souhaité que cette restructuration réponde à une démarche qualitative qui sous-entend une mise aux normes en vigueur.

Afin de répondre, d'une part, au principe d'organisation fonctionnelle des restaurants collectifs et de respecter, d'autre part, les arrêtés du service d'hygiène, il a été recherché la mise en place d'un principe de séparation des circuits et de la marche en avant « spatiale » des produits qui a reçu la validation de la Direction des Services Vétérinaires.

Celle-ci a nécessité, compte tenu de l'état actuel des locaux, la prévision de travaux lourds, à savoir : démolitions intérieures et recloisonnement complet de l'espace stockage, préparation et distribution.

De plus, la redistribution des locaux s'accompagne de la réfection de tous les réseaux électriques, de ventilation et de recyclage de l'atmosphère polluée et ce, conformément aux normes actuelles.

Enfin, le matériel de cuisine existant (entre 15 et 30 ans) et les possibilités très limitées de remise en état de certains éléments nous ont conduits à élaborer un cahier des charges de matériel adéquat au fonctionnement et à la capacité d'accueil de l'établissement.

Tout ceci m'amène donc à vous proposer une augmentation de l'autorisation de programme 2003 de **394 000 €** avec inscription des crédits de paiement en 2007.

Je précise que ces travaux démarreront, à la demande de l'équipe de direction du collège en janvier 2006 pour une livraison en septembre 2006.

S'agissant des tranches ultérieures, Monsieur Salomon a réalisé l'état des lieux et une concertation sera programmée, comme à Caussade, avec les utilisateurs afin d'établir un schéma directeur d'aménagement prenant en compte notamment les effectifs et les contraintes pédagogiques. Les travaux en découlant feront l'objet d'une programmation par tranches.

➤ **Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005298 110 €

Les travaux d'isolation des façades sont terminés depuis février 2005 et ont été réceptionnés le 20 mai dernier.

La restructuration de la chaufferie vient de démarrer et sera livrée avant la prochaine saison de chauffe.

Toutefois, et en application des normes de sécurité en vigueur (portes coupe-feu, ventilations...), des travaux supplémentaires ont dû être retenus.

Je vous propose, en conséquence, une augmentation de l'autorisation de programme 2004 de **13 000 €** avec inscription des crédits de paiement en 2006.

➤ **Collège Jean Rostand à Valence d'Agen**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005276 869 €

Les travaux d'agrandissement de la salle à manger ont été terminés fin décembre 2004.

Comme au collège Jean de Prades à Castelsarrasin et au collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val, les travaux de restructuration de la chaufferie viennent de démarrer et seront livrés avant la prochaine saison de chauffe.

Toutefois, et là aussi, et en application des normes de sécurité en vigueur (portes coupe-feu, ventilations...), des travaux supplémentaires ont dû être retenus.

Je vous propose, en conséquence, une augmentation de l'autorisation de programme 2004 de **13 000 €** avec inscription des crédits de paiement en 2006.

II – POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

A – FONCTIONNEMENT

1 – Secours d'études départementaux et aides aux élèves internes

(Article 6513 – sous-fonctions 221, 222 et 23)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2005 153 000 €

Au vu des dossiers instruits à ce jour, il convient de réajuster les crédits votés lors du Budget Primitif 2005, à savoir :

- Article 6513 – sous-fonction 221 (collèges
et aides au élèves internes) + **345 €**
- Article 6513 – sous-fonction 222 (lycées) + **7 020 €**
- Article 6513 – sous-fonction 23 (enseignement supérieur) + **6 170 €**

B – INVESTISSEMENT

Subventions aux communes : Technologies d'Information et de Communication pour l'Education (TICE) - Ecoles

(Article 204144 – sous-fonction 21)

Lors du vote du Budget Primitif 2005, l'Assemblée Départementale a adopté une autorisation de programme de 12 569 € avec inscription des crédits de paiement en 2006 au titre de **la dernière tranche** de la politique départementale d'implantation et développement des Technologies d'Information et de Communication pour l'Education dans les établissements scolaires du 1er degré pour les communes ou structures intercommunales qui ne se seraient pas positionnées à ce jour.

L'instruction des dossiers communiqués à ce jour par les communes ou structures intercommunales m'amène à vous proposer une augmentation de l'autorisation de programme de **5 957 €** avec ratification des crédits de paiement en 2006.



En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce rapport.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

I – POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE DE COLLEGES

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre, d'une part, du Programme Prévisionnel d'Investissement et, d'autre part, au titre du programme annuel de travaux d'entretien et de travaux à thèmes,

A – Fonctionnement

1 – Autres frais divers

- Ratifie l'inscription d'un crédit de paiement de 1 500 € à l'article 6188, sous-fonction 221 ;

B – Fonctionnement

1 – Frais d'études des collèges

Collège de Montech

- Approuve un virement de crédit de 650 000 € de la ligne budgétaire article 2382 – sous-fonction 221 (construction, extension et restructuration des collèges) à la ligne budgétaire article 20316 – sous-fonction 221 (frais d'études),

2 – Frais d'insertion

- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2005 concernant la ligne budgétaire article 2033 - sous-fonction 221 (frais d'insertion) de 15 000 € avec ratification des crédits de paiement correspondants,

3 – Matériel et outillage technique

- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 2157 - sous-fonction 221 (matériel et outillage technique), une augmentation de l'autorisation de programme 2004 de 5 600 € concernant des équipements de cuisine pour le Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre et une augmentation de l'autorisation de programme 2005 de 9 000 € concernant le remplacement du four de service restauration au Collège Pierre Darasse à Caussade avec ratification des crédits de paiement correspondants,

4 – Dépenses d'investissement dans les collèges publics

- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2005 concernant la ligne budgétaire article 2317312 - sous-fonction 221 – opération entretien des logements de fonction - de 55 500 € concernant le logement de Monsieur le Principal du Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin, avec la ventilation suivante en crédits de paiement :
 - 2005 : 25 500 €
 - 2006 : 30 000 €

5 – Construction, extension et restructuration des collèges

- Prend acte de l'avancement des travaux aux Collèges Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne, Pierre Flamens à Castelsarrasin, Jean Lacaze à Grisolles, Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre et Collège du Pays de Serres à Lauzerte.
- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2003 concernant la ligne budgétaire article 2382 - sous-fonction 221 :
 - opération Pierre Darasse à Caussade – étanchéité et internat : + **24 000 €** avec ratification des crédits de paiement en 2006
 - opération Olympe de Gouges à Montauban – restructuration de la demi-pension : + **394 000 €** avec ratification des crédits de paiement en 2007,
- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2004 concernant la ligne budgétaire **article 2382 - sous-fonction 221** :
 - opération Jean de Prades à Castelsarrasin – restructuration de la chaufferie : + **13 000 €** avec ratification des crédits de paiement en 2006,
 - opération Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val – restructuration de la chaufferie : + **13 000 €** avec ratification des crédits de paiement en 2006,
 - opération Jean Rostand à Valence d'Agen – restructuration de la chaufferie : + **13 000 €** avec ratification des crédits de paiement en 2006

II – POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE D'EDUCATION

A – Fonctionnement

1 – Secours d'études départementaux et aides aux élèves internes

- Approuve une augmentation des crédits concernant les lignes budgétaires articles 6513 – sous-fonction 221, 222 et 23 (secours d'études départementaux et aides aux élèves internes) selon la ventilation suivante :
 - article 6513 – sous-fonction 221 : + **345 €**
(collèges et aides aux élèves internes)
 - article 6513 – sous-fonction 222 : + **7 020 €**
(lycées)
 - article 6513 – sous-fonction 23 : + **6 170 €**
(enseignement supérieur)

B – Investissement

Subventions aux communes : technologies d'information et de communication pour l'Education

- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2005 concernant la ligne budgétaire article 204144 - sous-fonction 21 de 5 957 € avec ratification des crédits de paiement correspondants en 2006.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,